



École institutionnelle de la Passerelle et de la Pierre-Douce Info-parents – Février 2025



Bonjour à tous les parents!

Après un repos bien mérité durant les fêtes, nos élèves ont retrouvé leur routine, nous propulsant rapidement vers la semaine de relâche, du 3 au 7 mars 2025.

Il est important de se rappeler que la deuxième étape se termine dans trois semaines, soit le 21 février. Je vous remercie de continuer à encourager votre enfant, en le faisant, vous démontrez que sa réussite est importante pour vous.

En tout temps n'hésitez pas à communiquer avec nous, nous sommes tous partenaires dans la réussite de nos élèves.

À chacun de vous, bon mois de février!

David Poulin, directeur

Dates importantes à retenir

Lundi 10 février 2025 : Journée pédagogique, **CONGÉ pour les élèves**

Mardi 18 février 2025 : Conseil d'établissement à Pierre-Douce dès 18h30

ÉCOLE DE LA PASSERELLE : RAPPEL IMPORTANT AUX PARENTS

Je vous rappelle qu'il est strictement interdit d'être avec son véhicule dans le stationnement de l'école lors des heures du transport scolaire. La présence de voitures peut nuire aux autobus lors des sorties ainsi qu'à la sécurité de nos élèves. Toutefois, vous pouvez utiliser le stationnement du côté de l'Amicale. Merci de votre habituelle collaboration. De plus, je vous demande de réduire votre vitesse dans le stationnement.

Rappel - Inscriptions Maternelle 2025-2026

L'inscription pour les enfants qui fréquenteront la maternelle 4 ans et/ou 5 ans en 2025-2026 aura lieu au secrétariat de l'école aux dates et heures suivantes :

Pierre-Douce : [Mercredi 5 février 2025 de 7 h 30 à 16 h 30](#)

[Lundi 10 février 2025 de 7 h 00 à 15 h 30](#)

Passerelle : [Jeudi 6 février 2025 de 7 h 00 à 15 h 00](#)

[Jeudi 13 février 2025 de 7 h 30 à 15 h 00](#)

- **Obligatoire pour procéder à l'inscription** : Vous devez apporter l'original du certificat de naissance de l'enfant, sa carte d'assurance maladie et une preuve de résidence (ex : permis de conduire). Ces 3 documents sont nécessaires.
- Veuillez noter que l'enfant n'a pas à vous accompagner pour faire son inscription et qu'il n'y a pas de visite d'école ce jour-là.

Saint-Valentin

Le 14 février prochain, les élèves sont invités à se vêtir en rouge ou en rose et/ou de porter un accessoire pour l'occasion de la St-Valentin.

Voyage avec votre enfant

Dans l'éventualité où un parent choisirait de partir en voyage avec son ou ses enfants, je tiens à vous informer que l'école ne fournira pas de plan de travail. Cette information est d'ailleurs disponible dans les règles de vie de l'école qui vous ont été présentées en début d'année. Merci de votre compréhension !

Service de garde

Les enfants sortent plusieurs fois à l'extérieur dans une journée. Après la première récréation, les mitaines sont déjà mouillées pour la majorité des élèves. Considérant cette situation, il serait préférable d'envoyer deux paires de mitaines chaque jour. Merci !

Transport

LA SÉCURITÉ SANS COMPROMIS







Les transporteurs scolaires du Centre de services scolaire des Appalaches, et la Sûreté municipale de Thetford Mines se mobilisent, encore cette année, dans le cadre de la campagne provinciale de sécurité en transport scolaire. Du 27 janvier au 7 février, un message clair et direct **M'as-tu vu?** sera transmis aux membres du personnel et aux élèves des écoles primaires du CSSA.

Quant aux usagers de la route, qui, dans bien des cas, sont aussi des parents, ils seront interpellés à la prudence, non seulement en présence d'autobus scolaires, mais également dans les zones scolaires et aux abords des écoles.

Soyez attentifs!